



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 14 septembre 2022

SUD éducation défend les personnels lors de l'audition parlementaire

Le mercredi 14 septembre, la fédération SUD éducation a été entendue dans le cadre d'une « mission flash » parlementaire sur le recrutement, la mobilité et l'affectation des enseignant·es du 1er degré.

Pour nous, le constat est clair : les difficultés de recrutement, révélées crûment par un effondrement du nombre d'admis·es au CRPE, sont directement liées à la stagnation des salaires et aux conditions de travail détériorées par cinq années de management autoritaire de la part du ministère. Pour colmater les brèches, la seule solution trouvée par l'Éducation nationale a été de recruter des enseignant·es contractuel·les mais la formation indigente qui leur a été proposée et le choc de la prise de poste dans des classes parfois difficiles ont déjà conduit nombre d'entre elles et eux à la démission...

Face à cet effondrement du recrutement, il n'y a pas 36 solutions : il faut redonner envie de devenir professeur·e des écoles. Pour cela, il faut en finir avec la dévalorisation du métier en augmentant les salaires, en rattrapant la perte de rémunération liée au gel du point d'indice et en écoutant enfin ce que les enseignant·es ont à dire. Il faut également en refaire une profession accessible à toutes et tous, sans contraindre les candidat·es à financer des études jusqu'à bac+5. C'est pourquoi SUD éducation revendique un recrutement à bac+3 avec 2 ans de formation rémunérée débouchant sur un grade de master.

Il faut également adapter la formation initiale et la formation continue aux besoins des personnels car la déconnexion entre les formations proposées (ou plutôt imposées...) et les besoins réels du métier de professeur·e des écoles est devenue telle que des enjeux centraux de l'école d'aujourd'hui, en particulier l'inclusion

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



des élèves en situation de handicap, ne font trop souvent l'objet d'aucune préparation sérieuse.

Sur les questions liées à la mobilité des enseignant·es, SUD éducation a regretté le blocage total du mouvement dans un nombre croissant de départements, qui a pour conséquence des démissions et des demandes de disponibilité subies. Pour fluidifier des mutations grippées, il faut recruter davantage et permettre aux professeur·es des écoles de vivre correctement dans les zones où le coût de la vie est parfois rédhibitoire.

Enfin, SUD éducation a déploré le manque de transparence lié à la multiplication de postes à profil complètement opaques, qui court-circuitent les mutations au barème. Ces postes à profil doivent être abandonnés et les commissions paritaires, qui permettaient aux représentant·es des personnels de contrôler les opérations de mouvement, doivent être restaurées.

SUD éducation continuera de suivre attentivement les projets de réforme du recrutement ou de la mobilité des enseignant·es et continuera de porter les revendications de personnels trop souvent ignoré·es ou méprisé·es.